

Communiqué de presse

16 JUIN 2026

MOBILITÉS

À Maisons-Laffitte, le pôle gare poursuit sa métamorphose

Le réaménagement du pôle gare de Maisons-Laffitte entre dans une nouvelle phase. Dès le mois de juillet, l'Agglo lancera les travaux de transformation de la gare routière et du parvis Sud, après une première étape toujours en cours de part et d'autre du pont. Cette opération majeure se poursuivra jusqu'en septembre 2027.



Vue aérienne de la future gare routière - Atelier Silva Landscaping

Un pôle gare plus fluide, plus sûr et mieux connecté : c'est l'ambition portée par l'Agglo et la Ville de Maisons-Laffitte pour transformer en profondeur ce site qui accueille quotidiennement plus de 14 000 voyageurs.

Dès juillet prochain, le projet entrera dans une phase majeure des travaux, avec un achèvement attendu pour septembre 2027.

Phase 2 : une gare routière entièrement repensée

Au cœur du projet porté par l'Agglo, la gare routière sera totalement transformée pour offrir un espace plus fonctionnel, plus agréable et mieux adapté à tous les usagers. Elle comprendra quatre quais de bus modernisés, plus larges et équipés de

Aigremont • Bezons • Carrières-sur-Seine • Chambourcy • Chatou • Croissy-sur-Seine
Houilles • Le Mesnil-le-Roi • Le Port-Marly • Le Pecq • L'Étang-la-Ville • Le Vésinet
Louveciennes • Maisons-Laffitte • Marly-le-Roi • Mareil-Marly • Montesson
Saint-Germain-en-Laye • Sartrouville



Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Vue du futur parvis Sud, côté sortie du parking souterrain - Atelier Silva Landscaping

bancs, des **emplacements dédiés aux taxis et aux deux-roues motorisés**, ainsi que des arrêts réaménagés pour garantir une **meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite**. Un niveau supplémentaire à l'ascenseur, au niveau du parvis, **facilitera également les déplacements** pour tous les usagers.

Les mobilités douces occuperont une place centrale dans cette restructuration. **Un double sens cyclable sera aménagé au débouché de la rue Saint Nicolas** afin de sécuriser les déplacements à vélo aux abords de la gare. Les **traversées piétonnes seront également repensées** et mises aux normes avec des trottoirs élargis pour faciliter les déplacements et renforcer la sécurité de chacun, notamment celle des personnes à mobilité réduite.

L'offre de stationnement vélo connaîtra une évolution importante avec un nouveau parking sécurisé de 147 places. **La capacité des espaces sécurisés et fermés sera ainsi multipliée par dix**, faisant du vélo une solution toujours plus pratique pour accéder à la gare.

Enfin, **un nouveau parvis, plus vaste et plus ouvert sur la ville**, permettra d'améliorer les circulations tout en créant un cadre plus accueillant, qui pourra accueillir des événements ponctuels. L'ensemble sera davantage arboré, avec notamment **des toitures végétalisées sur les consignes à vélos et les quais bus**.

À l'issue de cette 2^{ème} phase, la 3^{ème} et dernière phase des travaux concernera la place du Maréchal de Lattre de Tassigny (parvis Nord), entre juillet et décembre 2027.

Des adaptations temporaires pendant le chantier

Afin de permettre le bon déroulement des travaux, plusieurs mesures temporaires seront mises en place :

- **fermeture complète de la gare routière** à compter du 6 juillet ;
- **déplacement provisoire des arrêts de bus** sur l'avenue Longueil ;
- **maintien de la circulation** rues d'Achères et Saint-Nicolas (durant l'année 2026) ;

- **maintien de la collecte** des déchets dans les conditions habituelles.

La CASGBS, la Ville de Maisons-Laffitte et les entreprises mobilisées veilleront à limiter autant que possible les nuisances pour les riverains et les usagers, tout au long des travaux.

Phase 1 : point d'étape sur les travaux en cours

Démarrés en mai dernier, les travaux de la phase 1 avancent conformément au calendrier prévisionnel, avec une fin attendue en décembre prochain.

Le réaménagement de l'avenue Longueil a démarré, incluant la création de nouveaux quais de bus destinés à améliorer le confort et l'accessibilité des usagers. Les aménagements de la rue Croix Castel sont également en cours, avec la réalisation d'une zone de rencontre intégrant un plateau surélevé pour renforcer la sécurité et apaiser la circulation dans ce secteur.

Financement

Le coût global des travaux du pôle gare, réalisés par la CASGBS, se monte à **11,3 millions d'euros TTC**, financés à hauteur de :

- **Île-de-France Mobilités** : 7,2 M€
- **CASGBS** : 3,7 M€
- **Ville de Maisons-Laffitte** : 0,4 M€

Un projet global de grande ampleur

Porté par l'Agglo avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, le réaménagement global du pôle gare s'inscrit dans le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF) et répond à un objectif clair : **permettre aux usagers de passer aisément d'un mode de transport à l'autre**, qu'ils soient piétons, cyclistes, usagers des bus, du RER A, du Transilien L, des deux-roues motorisés ou de la voiture.

Le projet vise à optimiser la connexion entre tous les modes de déplacement, **en favorisant les mobilités douces et les cheminements piétons, en apaisant et fluidifiant les circulations autour de la gare et en facilitant l'orientation des usagers**. Il prévoit une information voyageurs plus claire et accessible pour tous, la création de stationnements vélos (300 places sécurisées + 448 en libre accès, dont 190 sous abri), l'amélioration du confort aux arrêts de bus et une organisation plus fonctionnelle des dépose-minute, du stationnement automobile, des taxis et de l'autopartage.

Au-delà des enjeux de mobilité, **le réaménagement du pôle gare contribue à l'embellissement et à la dynamisation de ce quartier central**, notamment la gare routière et la place du Maréchal de Lattre de Tassigny. L'Agglo prévoit des espaces publics végétalisés, propices aux usages quotidiens comme aux animations conviviales, commerciales ou culturelles. Une attention particulière a été portée au choix des matériaux, au mobilier urbain, aux éclairages et à l'intégration paysagère.

Il est à noter que le projet concerne exclusivement les espaces publics (parvis, voiries et stationnements pour tous les modes de transport) et n'inclut pas les infrastructures de la gare (bâtiments voyageurs, quais, passerelle).

Les dates-clés du projet

2^{ème} trimestre 2026 : démarrage des travaux

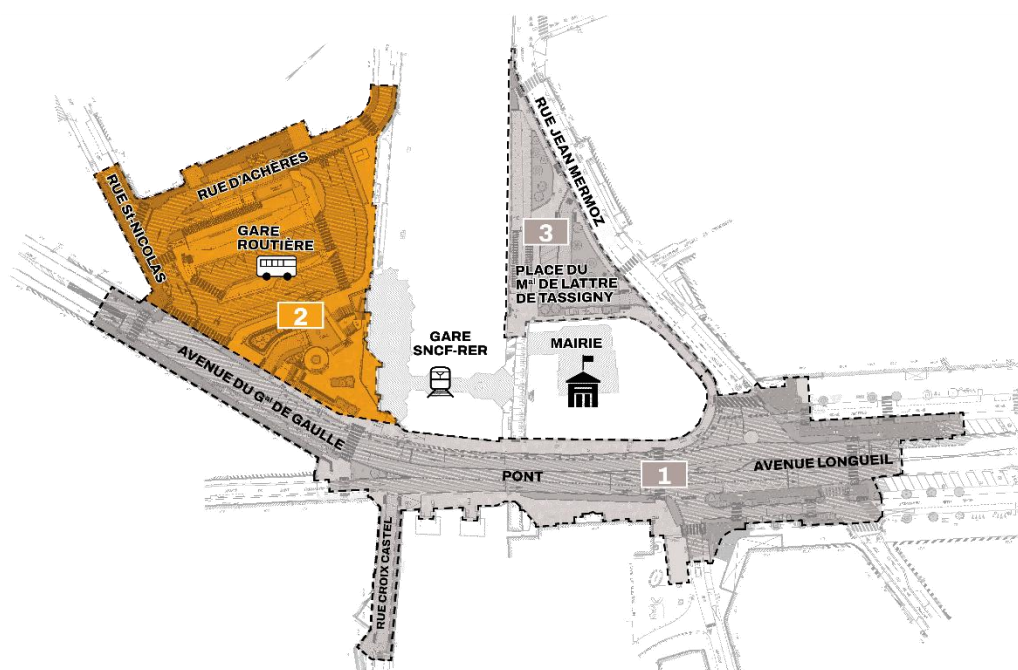
Durée des travaux : 20 mois, en plusieurs phases :

> *Phase 1* : avenues du G^{al} de Gaulle et Longueil, rue Croix Castel : mai - décembre 2026

> *Phase 1b* : rue de la République : octobre - novembre 2026

> *Phase 2* : gare routière (parvis Sud) : juillet 2026 - septembre 2027

> *Phase 3* : place du M^{al} de Lattre de Tassigny (parvis Nord) : juillet - décembre 2027.



Phase 1	Phase 2	Phase 3
mai à déc. 2026	juil. 2026 à sept. 2027	juil. à déc. 2027